



MAIRIE DE

GRAMBOIS

COMPTE RENDU SEANCE PUBLIQUE **du conseil municipal du 9 Octobre 2017**

Convention hébergement des renforts de Gendarmerie

La contribution de Grambois est à hauteur de 449.83 euros pour 2017. Le conseil municipal accepte la signature de la convention à l'unanimité.

Décisions modificatives

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les décisions budgétaires modificatives de compte à compte proposées.

Validation du document unique

Le Maire donne des précisions sur le Document Unique d'évaluation des risques professionnels et du plan de prévention et demande au conseil municipal d'approuver le Document Unique et sa mise en œuvre. Approuvé à l'unanimité.

Dissolution du CCAS.

Le maire évoque les conditions de dissolution de cette instance et précise que la commune assurera, à l'identique le maintien de l'aide sociale sur le budget communal. Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette dissolution.

Assurance statutaire

Une consultation du Centre de gestion auprès des assureurs a été réalisée. C'est l'entreprise SOFAXIS qui a obtenu le marché.

Le Maire présente deux propositions Groupama et Sofaxis. Le conseil municipal, à l'unanimité valide la proposition de Sofaxis

Remboursement de sinistres

Suite au dégât des eaux dans la classe maternelle, il y a lieu de se prononcer pour accepter le remboursement des frais par l'assurance Groupama à hauteur de 1750.00 euros. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Fonds d'aide aux jeunes

Un dispositif d'aide en faveur des jeunes en difficultés est mis en place par le Conseil Départemental. La participation de la commune est de 200 euros pour l'année. Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette participation au dispositif..

Fonds Unique de Solidarité pour le logement

Ce dispositif d'aides pour les familles en difficulté représente une participation de 0.4272 euros par habitant pour l'ensemble des aides. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Diminution de loyer

Le Maire explique qu'un locataire a rencontré des difficultés sur son réseau d'eaux usées (réseau à la charge du propriétaire) et face à l'urgence, a dû payer la facture d'intervention . Il est proposé de lui accorder une diminution de loyer à hauteur de la facture (250 euros). Accord du conseil municipal à l'unanimité.

Informations diverses

- Budget annexe de lotissement Barraban cloturé au 31.12.17
- Antenne de téléphonie. La déclaration préalable déposée est en cours d'instruction. Une réunion d'information est à prévoir. L'antenne permettra une augmentation de la couverture orange et une installation à terme de SFR et Bouygues.
- Mistral Habitat – Avancement du projet. Livraison prévue en juillet 2019.
- Le clos des sources. Tous les appartements sont vendus (12 logements) Une habitation nouvelle est en prévision.
- Permis de démolir du Hangar « Roux » en cours d'instruction.
- Possibilité de réaliser la 2^{ème} tranche du hangar communal.
- Réunion publique le 13.11.2017 pour le projet d'école à la Mairie à 18 H 30.